



LES ENCRÉS DE TATOUAGE

On aurait pu croire qu'une page s'était tournée, quand il y a de cela quelques années, les encres et leurs prétendues nocivités avaient défrayé la chronique. C'était sans compter sur l'acharnement de certains médias à la recherche de sensations fortes que de porter un regard négatif, une fois de plus, sur l'activité de tatouage. Si nous employons expressément le terme d'activité, c'est pour souligner au passage le manque de statut officiel de notre « métier ».

Fin XIXe et au XXe siècle, l'utilisation d'encre de Chine dont l'ingrédient principal était le noir de fumée, était la plus répandue. Au Japon, l'encre noire était fabriquée à partir de suie de pin ou d'huile végétale. Mais depuis une vingtaine d'années les choses ont radicalement changé depuis que la fabrication est devenue l'affaire des professionnels. Ces mêmes professionnels qui n'ont pas attendus que des problèmes graves surviennent pour intervenir progressivement et qualitativement sur les encres qu'ils vendent. Nous allons facilement vous démontrer que les encres de tatouage ne sont pas plus nocives que les fruits et légumes qui poussent avec les pesticides, insecticides, glyphosates et merdicides en tous genres qu'on nous conseille de manger cinq fois par jours si l'on veut vivre en bonne santé.

Contrairement à ce qui se dit quant à la fabrication des encres de tatouage et qu'elle serait le fruit de lourds secrets, tout est indiqué sur les flacons : composants, dates de péremption, mode de stérilisation, etc.

Qu'est-ce qu'une encre de tatouage ?

L'encre de tatouage est un liquide coloré conditionnée en bouteille, étiquetée et stérilisée. A chaque séance de tatouage, de l'encre est versée dans un récipient à usage unique communément appelé caps (fig.1).



Fig.1

Les grandes marques d'encre de tatouage, [World Famous Tattoo Ink](#), [Dynamic](#), [Intenze](#), [Fusion](#), [Eternal Ink](#), [Quantum](#), [Solid Ink](#), etc. font preuve de transparence quant à la fabrication de leurs produits.

L'embouteillage ou flaconnage

Les flacons d'encres sont sanitaire­ment sûrs puisqu'ils sont stérilisés. Pour ajouter une sécurité supplémentaire un opercule maintient la bouteille hermétiquement fermée. Les bouchons sont fabriqués de façon à assurer un écoulement au goutte à goutte.

L'étiquetage

Les bouteilles d'encres sont, comme la grande majorité des produits, soumises à des obligations d'informations comme tous les produits destinés au public. Ces informations sont principalement imprimées sur l'étiquette. Elles sont obligatoires en France depuis 2008. Il faut savoir qu'en France les règles sont très strictes quant à la réglementation sur les encres.

Le numéro de lot

sert de garantie pour la traçabilité du produit. Comme tous les produits, si un problème survient à cause d'un lot défectueux, il est plus facile de le faire rappeler, de prévenir les autorités compétentes grâce à ce numéro. Il faut savoir qu'en ce qui concerne le tatouage ce genre d'incident est purement anecdotique. Dans la plupart des salons professionnels de tatouage, les numéros de lots des encres qui serviront à la séance sont inscrits sur la feuille d'informations que remplissent les clients à leur arrivée.

La date de péremption

Les bouteilles de tatouage sont valables 2 ans à partir de leur fabrication. La date de fabrication est notée aussi sur l'étiquette.

Stérilisation

Les fabricants doivent obligatoirement stériliser toutes les bouteilles d'encres et en faire mention.

Les ingrédients

Bien entendu, chaque fabricant a ses recettes concernant la quantité et l'utilisation des

produits utilisés. Mais la liste de tous les ingrédients est obligatoirement notée sur les étiquettes. Il y a dans toutes les encres des ingrédients de base tels que les pigments en poudre qui sont internationalement répertoriés dans le [Color Index](#) (le C.I.). Une bouteille d'encre peut contenir un ou plusieurs pigments. Prenons pour l'exemple la Fig.2. Il y est inscrit : [CI 21110](#), [CI 21160](#), [CI 11741](#), [CI 21108](#). Ces données correspondent aux quatre pigments utilisés dans la fabrication de ce flacon.



Fig.2

Il faut bien entendu de l'eau (aqua).

On peut aussi voir sur les étiquettes l'[alcool isopropylique](#) (testé par des laboratoires de référence de l'OMS conformément aux normes EN (EN 1500)), de l'[alcool benzylique](#) (on le retrouve naturellement présent dans de nombreuses plantes et fruits comme le jasmin, l'ail et l'ylang-ylang, ou encore l'abricot, l'amande, la pomme et le cassis ... l'alcool benzylique est autorisé en Bio). L'alcool est utilisé pour la conservation et pour ses propriétés antimicrobiennes.

De la [glycérine](#) pour épaissir l'encre et la rendre homogène dans la bouteille. L'ensemble de ces ingrédients permet d'avoir une encre stable, homogène et sanitaire sécurisée.

Ce sont les ingrédients de base que l'on trouvera dans toutes les bouteilles d'encre de tatouage.

Cependant d'autres éléments peuvent être ajoutés, comme l'extrait d'Hamamélis ([Hamamelis virginiana](#)). L'hamamélis est un arbuste et agit sur les rougeurs car elle est hémostatique et anti-inflammatoire. Nous trouvons également dans les flacons d'encre de l'extrait de feuille d'[Eucalyptus Globulus](#), du [thymol](#), du [menthol](#), etc.

La grande majorité des pigments est d'origine minérale et végétale comme le confirme [les fabricants d'encre](#).

Les fabricants qui ajoutent la mention Vegan le font à grands frais, mais il faut savoir que les ingrédients servant à la fabrication des encres sont naturellement d'origines végétales ou minérales.

Contrairement à ce qui peut être dit dans certains articles la composition des encres de tatouage est facilement consultable et vérifiable sur le Net.

Kalil

